

# Le Petit Cassinois



Travaux de la commune  
Élections municipales  
École  
Repas des aînés  
Ateliers cognitifs

p.3-4  
p.5  
p.6  
p.7  
p.7

Panneau Pocket  
Chemins ruraux  
Auteurs de la commune  
La mobilité  
Histoire de Saint-Cassin par Max Gougou

p.9  
p.10  
p.11  
p.13  
p.15

# Éditorial



Chères Saint-Cassinoises et chers Saint-Cassinois,

Ce bulletin est le dernier de cette mandature puisque les 15 et 22 mars vous serez invités à voter pour les élections municipales.

Ces élections municipales seront marquées par une nouveauté. Pour la première fois dans notre commune, les candidats devront déposer une liste complète avec la stricte alternance femme / homme. Mais surtout, il ne sera plus possible de rayer un nom ou d'en rajouter un. Toute inscription sur le bulletin entrainera sa nullité.

L'année 2026 sera aussi marquée par de nombreux travaux sur la commune avec des contraintes très fortes pour les habitants. Les travaux sur le Pont de Grignon devraient démarrer aux vacances de février, aux vacances de printemps, ce sera le déplacement d'un poteau Enedis et enfin cet été, l'élargissement de la route de la Désertaz. Ces travaux nécessiteront la mise en place de déviations car les entreprises barreront les routes. Nous communiquerons de façon beaucoup plus précise au fur et à mesure de l'avancement des travaux via l'application Panneau Pocket et le site internet de la commune. Nous avons bien conscience que cela va compliquer la vie de tous et nous comptons sur votre compréhension. Nous aurons aussi l'occasion d'en reparler lors des vœux du maire le 10 janvier.

Ce bulletin fait aussi le point sur la mobilité et les deux nouveautés : Flexi et le covoiturage. Le covoiturage n'est pas encore rentré dans les mœurs mais Flexi est déjà bien ancré dans le paysage.

Vous pourrez aussi découvrir le scénario mis en place le 25 novembre en lien avec Grand Chambéry, la préfecture et le SDIS qui a conduit à mettre en œuvre notre Plan Communal de Sauvegarde. Nous avons pu constater que notre outil était efficace même si certains points sont à revoir. Si nous devons le déclencher réellement, nous comptons sur vous pour appliquer les consignes de sécurité présentes dans le DICRIM qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres en novembre.

Pour finir, vous découvrirez les talents de notre commune. En effet, hasard du calendrier, deux Saint-Cassinois ont vu leurs œuvres publiées au cours de ce semestre.

En cette fin d'année, les jours sont courts mais les belles lumières sur les bâtiments privés ou au centre du village apportent un peu de féerie et font briller les yeux des plus jeunes. Dans cette atmosphère qui apporte un peu de légèreté dans un monde trop souvent sombre, je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année entourés des personnes qui vous sont chères et j'espère vous retrouver nombreux pour les vœux le 10 janvier.

Le maire, Jocelyne GOUGOU

Prochains événements	
10 janvier 2026	Vœux du Maire à 18 h
21 février 2026	Boudins à la chaudière de l'ACCA
28 février 2026	Carnaval du Sou des Écoles
15 mars 2026	Élections municipales 1 <sup>er</sup> tour
20 mars 2026	Chasse aux œufs du Sou des Écoles
22 mars 2026	Élections municipales 2 <sup>e</sup> tour
26 juin 2026	Fête de l'école



# Travaux divers



## Terrain de pétanque

Cette fois, le terrain de pétanque est terminé et a déjà vu les premiers joueurs s'affronter.

Cet équipement vient compléter la réalisation du terrain de jeux pour les enfants : il en faut pour tous les âges !

## Pont de Grignon

Les travaux de réparation (piliers et tablier) ont été confiés à l'entreprise Locatelli pour 110 000€ TTC.

Le pont sera interdit à la circulation pendant les vacances scolaires. Vous serez tenu informés par le site internet ou sur Panneau Pocket.

À ce jour, l'intervention est prévue du 9 au 20 février 2026, avec la route barrée puis en alternat du 23 février au 20 mars.



## Route de la Désertaz

Le virage situé à l'embranchement du chemin de Chabran a nécessité la réparation du réseau d'eau pluviale et la réfection de l'enrobé.



## Déplacement poteaux Enedis

Afin de pouvoir envisager la réalisation d'un cheminement piéton le long de la route départementale à l'aval du chemin des Bonnets, il convient de déplacer un poteau moyenne tension.

Coût estimé : 22 000€ TTC.

Il sera nécessaire de barrer la route quelques jours, probablement aux vacances de printemps.

# Travaux divers

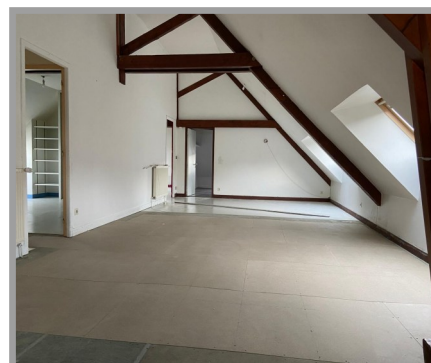
## Appartement au-dessus de la mairie

L'appartement de type T4 situé au-dessus de la mairie nécessite quelques travaux de rafraîchissement...

- Lot 1 : reprise du plancher type OSB, réalisée par l'entreprise BLANC BOUVIER de Cognin
- Lot 2 : pose d'un sol souple, réalisée par les employés communaux,
- Lot 3 : mise en peinture des murs et plafonds, réalisée par l'entreprise Philippe COMBAZ.

Il conviendra encore de remettre en état les portes de placard et de revoir l'aménagement de la cuisine.

Une fois les travaux terminés, l'appartement sera de nouveau proposé à la location.



## Salle polyvalente

Dans le cadre du projet de rénovation thermique de la salle polyvalente, une mission de repérage des matériaux contenant de l'amiante a été réalisée par l'entreprise SOCOTEC en août dernier.

Il a été repéré de l'amiante dans les ardoises en fibrociment de la toiture, dans les conduits en fibrociment en façade et en sous-sol (chaufferie). Des poussières d'amiante sur isolants ont également été repérées en sous-toiture (bibliothèque, mezzanine et grande salle).

Des travaux de désamiantage seront programmés très prochainement avant réalisation de tous travaux de rénovation sur le bâti existant.

## Parking de la Combe

Trois places de parking seront bientôt matérialisées sur le parking communal à l'entrée du village.

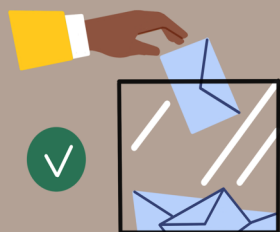


## Conteneurs route de Lyon



Après un temps d'expérimentation, les conteneurs définitifs sont en cours d'installation au niveau du Pont Saint-Charles, route de Lyon.

# Élections municipales 2026

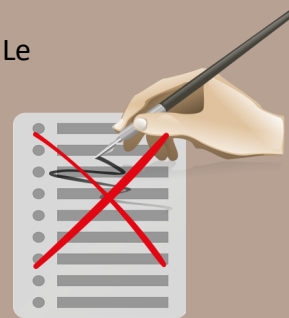


Les citoyens sont appelés aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires les 15 et 22 mars 2026.

## Attention ! Des changements dans le système de vote !

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans toutes les communes quel que soit le nombre d'habitants. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Ainsi, les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible de rayer, d'ajouter ou de supprimer des noms.



## Tout bulletin raturé sera nul

Vérifiez votre inscription sur les listes électorales :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Et si vous n'êtes pas inscrit :

- ⇒ Inscription en ligne avant le 4 février ( [www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16024](http://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16024) )
- ⇒ Inscription papier avant le 6 février en mairie.

Source : <https://www.service-public.gouv.fr>

## Mutuelle EntreNous

La commune présente son bilan concernant la Mutuelle Communale, un dispositif mis en place afin de faciliter l'accès à une couverture santé accessible pour l'ensemble des habitants.

Les permanences ont permis d'accompagner efficacement les administrés dans leurs démarches, et l'année 2025 témoigne d'un engagement constant de la collectivité pour renforcer l'accès à la santé.

Au total, à cette date, 12 permanences ont été assurées, permettant de renseigner et d'accompagner les habitants dans leurs choix de garanties. Ces permanences ont contribué à 14 adhésions, représentant 17 personnes protégées.

Le profil des adhérents reflète une diversité de situations : retraités, employés ou personnes sans activité professionnelle. Ce service continue ainsi de répondre à un besoin réel au sein de la population. Pour toute information supplémentaire ou pour adhérer:

- Par téléphone : 09 69 39 73 38 (appel non surtaxé)
- Par mail : [mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr](mailto:mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr)



## Et encore...

### Compostage des déchets alimentaires de la cantine scolaire

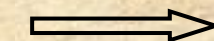
Depuis l'installation des composteurs en avril 2024, l'école collabore quotidiennement en y jetant les déchets alimentaires du restaurant scolaire.

Un agent et deux enfants s'y rendent pour verser la nourriture restée dans les assiettes, la mélanger au broyat, et observer comme les lombrics épigés font leur travail de décomposition.

Depuis que les composteurs sont au chef-lieu, il y a eu deux transferts de site : 1,3 tonnes de biodéchets détournés de l'incinérateur. Le compost mûr a été utilisé sur les abords du site pour les petits espaces de végétation.

Avec seulement 2 référentes sur Saint-Cassin en charge de la supervision des composteurs, de nouveaux collaborateurs prêts à s'investir seraient bienvenus. Le temps d'engagement n'est vraiment pas conséquent (une heure par transfert deux fois par an, et un passage régulier pour voir si tout se passe bien). Si vous voulez vous investir, contactez la mairie.

Vous pouvez compléter l'enquête concernant le compost par le QR code



### Les projets de l'année scolaire

Les enseignantes de l'école de Saint-Cassin ont eu l'occasion de présenter les projets scolaires de l'année 2025-2026 lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école :

- ◆ Actualisation du dispositif **Phare** (programme de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire).
- ◆ **Spectacles** à l'Espace Malraux pour les CM, et à l'école avec Planète Mômes pour les plus petits.
- ◆ Partenariat avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse « **Savoir rouler à vélo** ».
- ◆ Sorties « nature » en partenariat avec l'association **FNE AURA** (France Nature Environnement) et en compagnie de Victor, leur guide. Chaque classe aura son thème autour de la nature :
  - \* La classe maternelle travaillera autour des saisons en allant explorer la nature à chaque époque.
  - \* La classe des GS et CP se penchera sur les petites bêtes autour de l'école, dans la forêt, dans les prairies, dans les cours d'eau.
  - \* La classe CE1 et CE2 mènera une enquête sur les arbres : observation, identification, fructification. Elle élaborera un atlas des arbres de la commune.
  - \* La classe CM1 et CM2 mènera également une enquête sur les oiseaux : observation, identification de l'espèce, du chant, et élaboration d'une carte de présence des oiseaux sur la commune.



Et toutes les autres activités qui se renouvellent chaque année, telles que la participation aux commémorations des armistices, le rallye mathématique départemental, le défi lecture des élèves de CM dans le cadre de la liaison école-collège, le cycle de natation.

Activités financées par le Sou des Écoles et la mairie.

## Repas des aînés

Plus de 80 convives, une équipe du CCAS toujours aussi motivée, une table joliment décorée, un repas festif très apprécié, une belle ambiance, tous les ingrédients étaient réunis pour le repas annuel des aînés de la commune.



## Ateliers cognitifs

Depuis quelques années le CCAS propose des ateliers cognitifs menés par Mme Béatrice Reinwalt ouverts à tous. Ils ont lieu à la mairie une fois par semaine sur plusieurs semaines. Les assistants s'y réinscrivent à chaque saison, car, outre le travail sur les méninges, ils prennent plaisir à se retrouver, à échanger, à jouer sans esprit de compétition, dans la bonne humeur et la bienveillance.

Mardi 2 décembre, lors d'une réunion de l'Amicale la Cascade, Mme Reinwalt et Mme Béranger ont offert une séance découverte des ateliers cognitifs et du brainball (jonglage coopératif rythmique et musical) aux personnes qui n'étaient pas familières avec ce concept. La gaieté était bien sûr au rendez-vous.

Nous vous invitons à vous inscrire aux prochaines sessions qui auront lieu au printemps.



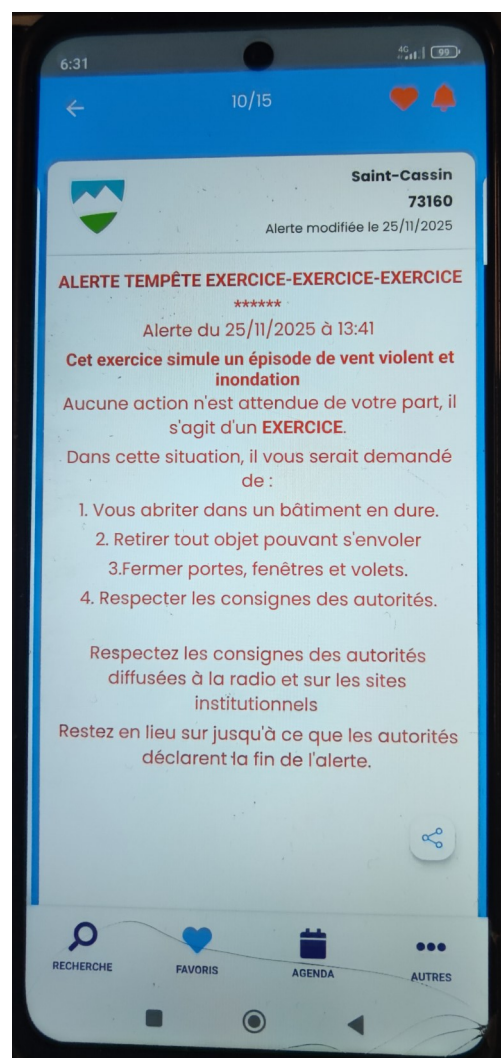
# Plan Communal de Sauvegarde



Le Conseil Municipal a validé le plan communal de sauvegarde (PCS) lors de la séance du 5 novembre. À la suite, vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs).

Mardi 25 novembre, la commune a effectué un exercice fictif intercommunal piloté par Grand Chambéry et le bureau d'études Riscrises. Les communes de Montagnole, Vimines, Saint-Sulpice et Cognin étaient aussi impactées par une tempête avec des vents allant jusqu'à 100 km/h dans un contexte de fortes pluies les jours précédents et de sols gorgés d'eau.

Dès 13 h 30, les premiers appels arrivent à la mairie informant que des arbres barrent la route de la Désertaz, puis des tuiles qui se sont envolées aux Huires entraînant une entrée d'eau dans la maison. Le PCS est activé et la cellule de crise en ordre de marche. Notre agent sur le terrain dégage les arbres ou barre la route. Durant les trois heures d'exercice, les événements s'enchaînent : branches en travers de la route, arbres sur la chaussée qui entraînent la fermeture des routes de Montagnole et du chemin du Buisson, véhicules bloqués à La Combe qui requièrent l'intervention des pompiers, eau qui ruisselle à La Rave et risque de débordement du Merderet au niveau du pont de la Gorgeat avec intervention des services du département. Un pompier rejoint la cellule de crise. Un glissement de terrain sur la départementale route de Lyon n'impacte pas la voie ferrée mais nécessite un nouvel appel aux services du département. L'école est confinée dès le début de l'alerte, les volets sont fermés. Les habitants sont informés au fur et à mesure des actions grâce à l'application Panneau Pocket. On constate que les notifications sont très vite lues par plus de 240 personnes. Un scénario catastrophe tout à fait crédible.



Alerte qui s'affichait mardi 25 novembre sur les téléphones via l'application Panneau Pocket

# Plan Communal de Sauvegarde

La cellule accueil de la population est elle aussi très active. Les habitants ont un numéro dédié (qui, dans un exercice réel, serait transmis via l'application Panneau Pocket). Il faut répondre aux sollicitations et rassurer. Une personne a besoin d'être hébergée car elle attend le transport Flexi qui ne passera pas, une autre parce qu'il pleut dans sa maison. Le Centre D'accueil et de Regroupement est ouvert à la population à la salle polyvalente mais pour peu de temps, car le toit de la salle se soulève avec des rafales à 135 km/h. Il faut rapatrier les personnes à la mairie. Compte tenu de la vitesse du vent, notre agent est rappelé au centre de commandement à la mairie. Il faut gérer l'angoisse d'une dame qui a perdu son chat, d'une personne qui ne peut pas prendre son médicament car l'eau est coupée, l'appel d'une maman qui veut aller chercher son enfant à l'école... On rappelle à tous qu'il faut au maximum rester chez soi et que les enfants sont pris en charge à l'école. À 15 h 30, plus d'électricité, de téléphone et d'internet. C'est le calme à la cellule de crise. On utilise le téléphone de secours mis à disposition par Grand Chambéry : il permet d'être en lien direct avec la Préfecture et la cellule de crise de l'Agglo. On commence à organiser l'approvisionnement en eau, la livraison de groupe électrogène par les autres communes dans le cadre de la solidarité intercommunale.



IL est 16 h 30, l'exercice se termine. Il faut faire un premier bilan. Globalement, l'exercice s'est bien passé, les pistes d'amélioration se dessinent déjà...

En espérant qu'il ne sera jamais nécessaire d'activer le PCS.

## Panneau Pocket

### Votre mairie utilise PanneauPocket pour vous informer

*Installez l'application gratuitement sur votre smartphone et consultez l'actualité des communes, Gendarmeries, Communautés de communes, Syndicats déjà utilisateurs autour de vous. Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication.*

La mairie utilise PanneauPocket pour vous communiquer les horaires d'ouverture et de fermeture de la mairie, les événements festifs sur la commune, les travaux, les fermetures de route, les coupures de courant, etc.

**En cas d'activation du PCS, ce sera un outil capital pour vous tenir au courant de ce qui se passe, des mesures à prendre et des numéros de téléphone spécifiques mis à votre disposition.**

**100% GRATUIT**

**100% ANONYME**

**0% PUBLICITÉ**

*Si vous avez des difficultés pour installer l'application, n'hésitez pas à demander de l'aide aux secrétaires de mairie.*



# Chemins ruraux

Le groupe d'une douzaine de volontaires, constitué suite au recensement des chemins ruraux par le Parc de Chartreuse, poursuit son travail de réhabilitation des chemins : ce groupe est ouvert à tous et du matériel est mis à disposition par la mairie.



La quatrième sortie sur le terrain a eu lieu samedi 13 septembre 2025. Elle a concerné le CR29, soit le chemin des Avinières, dans le secteur de la Combe.

L'objectif à terme est de pouvoir baliser les chemins réhabilités et de les porter à la connaissance des habitants de la commune mais aussi de ceux de l'agglomération : ce travail se fera en concertation avec Grand Chambéry, auprès de qui nous allons déposer prochainement un dossier (Fonds de concours -Tourisme du bien-vivre).



## Des Saint-Cassinois écrivains...

Emmanuel Lesaffre, habitant de Saint-Cassin, est l'auteur du roman "**Doux cauchemar d'un orphelin**".

Il signe un premier roman à l'échelle humaine, marquant les beaux côtés de notre vie comme les plus durs.

Aussi réalistes que fantastiques, les captivantes aventures d'Eylan restent un éloge à l'amour.

*Eylan a 16 ans. Il est orphelin depuis ses 5 ans et erre de famille d'accueil en famille d'accueil sans jamais connaître l'amour. Soudain, le noir... Il se réveille d'un coma dans un lit d'hôpital. Certains disent que la chance l'a totalement abandonné, lui pense que ce n'est qu'un bon entraînement pour le reste de sa vie. Et il le sait, la vie est belle, sans aucun doute... (extrait de la 4<sup>e</sup> de couverture).*

Ce roman est disponible dans les librairies même s'il faut parfois le commander. L'auteur reste entièrement disponible pour toute rencontre autour de son livre.



Nayeli Levrot habite à Saint-Cassin, c'est une jeune lycéenne. Elle vient de publier un recueil de poésie qui se découpe en trois temps : destruction, amour, reconstruction.

Son écriture lui permet de dire ce qu'elle ne peut pas exprimer oralement. Chaque poème retrace des moments différents de son existence. Elle écrit tous les jours, c'est devenu un besoin. Ce recueil trouve son origine dans un vécu difficile : harcèlement physique et verbal, sentiment d'être différente. Le livre lui a permis de se reconnecter avec toute sa famille. Un des poèmes est d'ailleurs dédié à sa maman.

Le titre s'explique par le lien entre tous les aspects de sa vie et par la volonté de connexion avec les autres et de partage de son expérience. L'autrice espère, par son livre, aider d'autres personnes qui se trouveraient dans les mêmes difficultés.

Elle pense déjà à un prochain ouvrage qui pourrait être une histoire en prose poétique.

# Collecte des bouchons d'amour

L'association C2B73 (Cœur2Bouchons) a installé un collecteur de bouchons en plastique et en liège à la mairie.

Les bouchons collectés sont revendus à des entreprises de recyclage, et les fonds obtenus sont entièrement investis dans l'aide aux personnes en situation de handicap pour ce qui est des bouchons en plastique, et pour le financement de l'assurance et les charges du local pour ce qui concerne les gains de la vente des bouchons en liège.

Nous vous encourageons vivement à rapporter vos bouchons en plastique et en liège à la mairie. Le collecteur est placé dans le hall d'entrée. Un flyer explicatif est à votre disposition.

**Association C2B73 Cognin**  
**[www.c2b73.fr](http://www.c2b73.fr)**



## Eau

### Information de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

*L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse est dédiée à la préservation de l'eau.*

*Elle soutient financièrement les collectivités et acteurs économiques et agricoles pour lutter contre les pollutions de l'eau et mieux utiliser l'eau disponible.*

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières.

Cette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration.

Le prix moyen de l'eau est de 4.52€ TTC/m<sup>3</sup> en France. Environ 12% de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les réseaux, stations d'épuration, protéger les captages et restaurer le fonctionnement naturel des rivières.



Le 9 décembre, l'agence écomobilité et Grand Chambéry ont proposé une animation à la salle polyvalente sur la **fresque du climat**. Il s'agissait d'un atelier ludique et coopératif pour comprendre comment adopter individuellement et collectivement une mobilité plus sobre.

Ce fut l'occasion pour les participants de mettre à jour leurs connaissances. Voici quelques éléments qui ont été rappelés :

- La part du secteur des transports dans les émissions de  $\text{eq.CO}_2$  françaises : 32%
- Le nombre d'actifs qui vont au travail en voiture : 7 sur 10
- La part du vélo dans les déplacements en km en France : 1%
- Le budget annuel d'un ménage dédié à la mobilité : 6 000 €

Le jeu de rôle permet au groupe différents leviers d'actions de réduction de l'empreinte carbone de la mobilité et d'amorcer la transition vers une mobilité bas carbone.



Sur la commune, le **covoiturage** est une possibilité offerte aux habitants pour répondre à ces objectifs. En place depuis cet été, il tarde à trouver ses adeptes.

### Comment ça fonctionne ?

Le réseau de lignes de covoiturage spontané **Synchro Covoiturage** fonctionne de façon **100% physique, gratuite pour le passager et sans application mobile**. Les arrêts sont équipés d'un **panneau lumineux, relié à un boîtier connecté, proposant 6 destinations**.

**Pour les passagers :** Je me rends à l'arrêt de mon choix, j'appuie sur le bouton pression afin d'être visible pour les conducteurs.

**Pour les conducteurs :** Je prends un passager directement sur les arrêts de covoiturage dédiés.



Le nouveau service de **transport à la demande** a pris sa place dans le paysage depuis le mois de mai. Lors du dernier bulletin, on avait parlé de révolution. Le succès de **Flexi** le confirme, les véhicules circulent très régulièrement sur notre territoire. Il est même victime de son succès car il est parfois difficile de trouver un véhicule disponible. Heureusement, en début d'année de nouveaux véhicules devraient compléter la flotte actuelle.



### Le radar pédagogique

Mis en place route de la Désertaz d'avril à fin juillet 2025, le radar pédagogique nous a renseigné sur les vitesses pratiquées par les usagers de la route.

Vitesse moyenne :

- Sens descendant : 35.2 km/h
- Sens montant : 35.1 km/h

La V85 (vitesse en-dessous de laquelle roulent 85 % des usagers ) est de 42 km/h (identique dans les 2 sens).

Concernant le nombre de véhicules : 206 par jour dans chaque sens.



# Hommage à Max Gougou

Élu au sein du conseil municipal en 1977 à l'âge de 31 ans, il remplace en 1981 Roger Mithieux dans les fonctions de maire. Il est successivement réélu en 1983 et en 1989. Mais en 1991, il laisse les commandes de la mairie à Georges Pillet car sa mutation à Pontcharra ne lui permet pas de continuer. Comme il disait : « Le matin je quitte Saint-Cassin il fait encore nuit, et le soir quand je rentre il fait déjà nuit ».

Il reste malgré tout conseiller municipal jusqu'en 2001.

En 2008, suite à son départ en retraite, il repart pour un mandat de maire jusqu'en 2014. Au total, cela aura été 30 ans au service de la commune, dont 16 en tant que maire.

Parmi les principales réalisations qui ont marqué ses mandats de maire, on peut citer la construction de la salle polyvalente, l'étude du plan d'occupation des sols, les premières antennes du réseau d'assainissement, l'aménagement du terrain de foot en collaboration avec la commune de Montagnole. À cela, on peut ajouter l'entretien du réseau d'eau, des bâtiments et de la voirie.

Sérieux gestionnaire, sa discrétion au service du collectif et sa volonté d'améliorer le quotidien des Saint-Cassinois tout en préservant l'identité de la commune dessinent sa ligne de conduite. Le virus de la vie publique, Max l'a indiscutablement attrapé auprès de ses parents car son père Marius fut aussi conseiller municipal de 1953 à 1977 et de sa mère qui s'est occupée de la cantine durant plus de 25 ans.

Et puis il y a une chose qui restera dans nos mémoires, c'est sa chaleureuse poignée de main à l'occasion de chaque rencontre en s'enquérant de la bonne santé et des problèmes de ses administrés.

Car avec lui, c'était l'humain avant tout.



Merci Max de nous avoir montré la voie à suivre.

*Cet hommage a été rédigé par Bernard Marechal qui a été conseiller municipal avec Max pendant de nombreuses années.*

# Histoire brève de Saint-Cassin

*Par Max GOUGOU*

*(extrait retrouvé dans les archives de la commune)*

Saint Cassien était un riche citoyen d'Alexandrie, en Égypte. C'était un homme charitable. Il vint en Gaule, passant peut-être par notre commune, et fut évêque d'Autun.

Saint-Cassin est une déformation du nom du patron de la paroisse, l'évêque Saint Cassien, qui serait mort en 340.

Le toponyme fut d'abord le nom du château féodal et de la seigneurie qui en dépendait, puis celui de la paroisse, enfin celui de notre commune.

La déformation du nom semble dater de l'époque où le français fut adopté dans la région. Déjà au XIV<sup>e</sup> S, on écrivait Sancti Cassini au lieu de Santi Cassiani.

Saint-Cassin a fait partie du pays des Allobroges. Les Romains, devenus maîtres de notre pays, y ont laissé des traces de leur passage (route Gallo-Romaine).

Saint-Cassin forma une paroisse du Décanat de Savoie.

Les ruines du château de Saint-Cassin, connues sous le nom de tours de Saint-Claude, se dressent sur un mamelon boisé et escarpé à 735 m d'altitude et domine Saint-Cassin, avec une très belle vue sur la plaine de Chambéry.

Une construction romaine précède le château féodal. Dans des fouilles faites en 1830, douze médailles romaines furent trouvées. Dix-neuf furent trouvées dans d'autres fouilles en 1869. Une meule de moulin identique à celles qu'utilisaient les Romains pour moudre le grain dans leur campement y fut trouvée.

Plus tard, de façon à se protéger contre les diverses invasions, cette construction fut transformée en un château. On ignore la date de construction de celui-ci : le plus ancien document relatif à ce manoir date de l'an 1014.

Ce château appartient au cours des âges à de nombreuses et illustres familles dont le rôle fut important en Savoie :

- Amédée IV, Comte de Savoie 1233-1250
- Boniface de Savoie, successeur d'Amédée IV
- Famille de Miolans pendant un siècle
- Maison de Seyssel pendant deux siècles
- Maison de Clermont pendant un siècle
- Maison de Regard de Vart pendant deux siècles

L'époque de la destruction du château est restée inconnue mais doit se situer vers 1650.

Les pierres au siècle suivant (1730) servirent à construire une chapelle qu'on dédia à Saint Claude et dont les ruines ont gardé le nom. Longtemps, le curé de la paroisse y monta pour y dire la messe à la Saint Claude, et au lundi de Pâques, les gens de Montagnole, violons en tête, en procession, y venaient aussi chaque année.

Les pèlerinages furent abandonnés principalement à cause des difficultés d'accès.

Une légende était attachée à ces ruines : pendant plusieurs années, vers minuit, aux alentours des ruines, des voix plaintives, puis des fantômes apparaissaient parcourant les ruines au reflet d'une lumière bleuâtre qui embrasait la cime du rocher : la légende ajoute qu'à diverses époques, des fouilles avaient été entreprises, mais qu'elles étaient comblées le lendemain.

Revenons à cette chapelle : elle possédait une statue de Saint Claude qui existe toujours et se trouve dans l'église de Saint-Cassin. Elle est d'ailleurs maintenant classée comme œuvre historique.

La plus ancienne maison de la commune habitée existant à l'heure actuelle se trouve au village « les Bonnets » : c'est l'ancienne maison forte de Bonnet. Le titre le plus ancien relatif à cette maison remonte à 1417.

Elle appartient aux seigneurs de Bonnet puis à la famille de Menthon, puis de nombreuses autres familles nobles.

Elle fut acquise en 1834 par la famille Naz. Elle appartient actuellement à M. Raymond.

Il existait dans le château de Bonnet une chapelle privée. Il exista toujours un escalier intérieur tout en pierre, une cheminée monumentale où figure un écusson en relief. L'épaisseur des murs extérieurs est d'un mètre.

L'église actuelle date de 1852.

(...)

# État civil

En application du RGPD, nous ne publions que les naissances et mariages des personnes qui nous en ont donné l'autorisation.

## Naissances

15/05/2025 Camille, de Laurie DUBONNET et Adrien BARRAZ  
29/06/2025 Achille, de Léa GIRON et Bastien DUBONNET  
15/09/2025 Giacomo, de Marine RAGHAY et Tércence DE CEGLIA  
21/09/2025 Iris, de Cécilia BRUN et Rémy LESUISSE  
05/10/2025 Elyna, de Maeva ROMANELLO et Kevin PRENVEILLE  
09/10/2025 Chiara, de Laura PEDRERO et Quentin DUBONNET  
01/11/2025 Gaspard, de Valentine BAILLET et Maxence DOBY

## Mariages

05/07/2025 Céline DUHOUX et Nicolas BALSARIN  
12/07/2025 Charlotte DEBERNARDI et Bertrand PILLET  
08/11/2025 Sylviane BOUCHET et Eric RADICI

## Décès

25/10/2025 Max GOUGOU



# Urbanisme

## Déclarations préalables accordées

BRUN Patrice	50 ch du Platon	Installation de panneaux solaires
CLOITRE Hervé	850 C rte de Lélia	Mise en place de panneaux solaires
FAU Carole	2330 rte de Lyon	Création d'une terrasse sur pilotis
DUBONNET Gérard	540 rte de Rochefougère	Détachement terrain pour construire une habitation
BERNOU	1215 rte de la Désertaz	Installation de 20 panneaux solaires photovoltaïques
MURE Christine	1050 rte de Lélia	Remplacement véranda
ROULET-DUBONNET Michel	215 ch des Culées	Installation d'une pergola biclimatique
SNCF	RD 1006	Installation mâts avec vidéosurveillance, baie outdoor
VILLAIN Julien	2205 rte de Lélia	Clôture et poteaux
RUBAGOTTI Philippe	385 rte des Huïres	Modification de l'aspect extérieur création d'une ouverture (fenêtre)
PLATEAU Loïc	1215 C rte de la Désertaz	Installation panneaux solaires

## Permis de construire accordés

BOUQUET Benoit	1660 rte de Lyon	Démolition et reconstruction d'une extension d'une maison d'habitation
ALLAMAND Fabrice et Elisabeth	105 rte de Montagnole	Modification des façades, création d'un local piscine, agrandissement et suppression d'ouvertures installation d'un portail, remplacement du bardage bois par enduit de teint blanc cassé RDC, tranchée infiltration EP et bac de décantation en point bas NE du terrain

